



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

Société de sauvetage Canada
2420, rue Bank, Suite M012, Ottawa, Ontario K1V 8S1
Téléphone : 613-746-5694
Courriel : experts@lifesaving.ca Site Web : www.lifesaving.ca

Prise de position pour l'inclusivité des genres dans le cadre du Sauvetage sportif

Prise de position

L'identité de genre est une catégorie protégée en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne. La Commission nationale du sauvetage sportif de la Société de sauvetage Canada affirme que, dans le cadre des activités de Sauvetage sportif, l'auto-identification du genre est un droit de la personne.

La Commission nationale du sauvetage sportif affirme que tous les participants (athlètes, entraîneurs et officiels) ont le droit absolu de participer au sauvetage sportif dans le respect de l'identité de genre qu'ils ont exprimée.

En raison de la nature binaire des compétitions de sauvetage sportif, tous les athlètes de genres divers doivent déclarer leur préférence de genre (afin de pouvoir concourir **avec** les hommes ou les femmes) au moment de l'inscription à la compétition.

Définitions

Genre : fait référence au genre que ressent intimement une personne (selon où elle se positionne sur le continuum de l'identité de genre) et/ou le genre qu'elle exprime publiquement (expression de genre) dans sa vie quotidienne, y compris au travail, lorsqu'elle magasine ou accède à d'autres services, dans son milieu de vie ou dans la communauté plus vaste. Le genre actuel d'une personne peut différer du sexe assigné à cette personne à sa naissance (sexe masculin ou sexe féminin) et peut différer de ce qui figure sur ses documents juridiques actuels. Le genre d'une personne peut changer avec le temps.

Justification

La Loi canadienne sur les droits de la personne a été modifiée en 2017 grâce au projet de loi C-16 afin d'ajouter l'identité de genre dans la liste des catégories protégées.

Cette prise de position fournit une orientation claire à toutes les personnes impliquées en sauvetage sportif en ce qui a trait à la nécessité de soutenir les personnes de genres divers afin qu'elles puissent participer aux activités de sauvetage sportif conformément à leur identité de genre exprimée, tel que requis par la loi canadienne.

Mise en application

Les athlètes seront autorisés à s'inscrire dans la catégorie (hommes ou femmes) de leur préférence.

Les athlètes ne sont pas tenus de divulguer des renseignements personnels autres que ceux exigés aux athlètes cisgenres ni de divulguer des renseignements médicaux.

Les athlètes pourront utiliser un processus simple pour informer la Société de leur identité de genre et de leurs pronoms de préférence pour la compétition.

Les questions relatives à cette politique sont transmises au responsable du Comité des services techniques ou, en son absence, à un membre du groupe de travail sur l'inclusivité des genres pour un soutien en temps réel jusqu'à la mise en place d'un service de soutien permanent.

Les officiels de haut niveau (notamment le directeur de la compétition, l'arbitre en chef, le responsable des appels, le responsable de la liaison avec les athlètes, etc.) doivent demander conseil au responsable du Comité des services techniques ou aux membres du groupe de travail sur l'inclusivité des genres avant de se prononcer sur des questions liées à l'identité de genre.

Références

- Gouvernement du Canada – Ministère de la Justice (2021). *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Lois en matière de Justice – Lois codifiées. Consulté du : <https://lois.justice.gc.ca/fra/lois/h-6/index.html>
- Parlement du Canada (2016). *Résumé législatif du projet de loi C-16 : Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel*. Bibliothèque du Parlement Publications de recherche. Consulté du : https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/LegislativeSummaries/421C16E
- CBC (2021). *Canada's gender identity rights Bill C-16 explained*. CBC Docs POV. Consulté du : <https://www.cbc.ca/cbcdocspov/features/canadas-gender-identity-rights-bill-c-16-explained>
- Statistique Canada (2021). *Genre de la personne*. Définitions, sources de données et méthodes. Consulté du : [Genre de la personne \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-626-x/2021001/article/00001-eng)

Approbation

- Approuvée par le Conseil d'administration de la Société de sauvetage Canada le 14 juin 2021.